



COMITE SYNDICAL
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
SEANCE DU 13 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi treize mai à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard régulièrement convoqué le lundi cinq mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Frédéric Touzellier

Constat de non-quorum en première séance le 5 mai 2025

<u>Référence du service :</u>	<u>Objet de la délibération :</u>
Personnel : FT/GS/VM-03d	<p style="text-align: center;">MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD Année 2025</p>

Etaient présents(es) (21) :

Frédéric TOUZELLIER, *Président*

André BRUNDU, Gaël DUPRET, Gilles GADILLE, Jean-François LAURENT, Patricia VAN DER LINDE *Vice-Président(e)s présent(e)s*

Monique BOISSIERE, Michel DEBOUVERIE, Jean-Luc DESCLOUX, Gilles DONADA, Jean-Christophe GREGOIRE, Dominique LACAMBRA, Renaud LEROI, Denis MALAVAL, Antoine MARCOS, Chantal MAY, Thierry PESENTI, Patrice PLANES, Jacky REY, Alain THEROND, Catherine TOUNIER-BARNIER, *Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent(e)s*

Etaient représentés(ées) (1)

Cécile MARQUIER, donne pouvoir à Alain THEROND

Etaient excusés(ées), absents(es) (66)

Bernard CLEMENT, Juan-Antoine MARTINEZ, *Vice-Président(e)s présent(e)s excusé(e)s*

Bernard ANGELRAS Frédéric BEAUME, Patrick BENEZECH, François BERTIER, Vincent BOUGET, Jean-Marc CAMPELLO, Mylène CAYZAC-PRAUME, Jean-Luc CHAILAN, Audrey CIMINO, Sylvie COMPEYRON, Ivan COUDERC, François COURDIL, Robert CRAUSTE, Claude DE GIRARDI, Jean DENAT, Fabienne DHUISME, Xavier DUBOURG, Brigitte DUPONT, Frédéric ESCOJIDO, Thierry FELINE, Bruno FERRIER, Laurence GARDET, Maryse GIANNACCINI, Jean-Jacques GRANAT, Philippe GRAS, Lisbeth GUERIN-GRAIL, Robert HEBRARD, Bernard JULLIEN, Catherine LECERF, Joffrey LEON, Loïc LEPHAY, Florent MARTINEZ, Jean-Claude MAZAUDIER, Jean-Pierre MEDAN, Ombeline MERCEREAU, Brigitte MIRANDE, Maurice MOURET, Rémi NICOLAS, Bruno PASCAL, Olivier PENIN, Jérémie PEREDES, Laure PERRIGAULT-LAUNAY, Jean-Louis POUDEVIGNE, Angel POBO, Véronique POIGNET-SENGER, Gaëtan PREVOTEAU, Marie-France RAINVILLE, Jean-Marie RAYMOND, Géraldine REY-DESCHAMPS, Fabienne RICHARD-TRINQUIER, Olivier RIGAL, Josiane ROSIER-DUFOND, David Alexandre ROUX, Rodolphe RUBIO, André SAUZEDE, Joël TENA, Richard TIBERINO, Gilles TIXADOR, Eddy VALADIER, Pascale VANDAMME, Véronique VAUTRIN, Régis VIANNET, Lucien VIGOUROUX, Valentine WOLBER *Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s*

Sièges : 88 Membres en exercice : 88

Monsieur Gilles **GADILLE**, Vice-président, rapporteur expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publiques territoriale, notamment son article 34

Vu le Code général de la fonction publique territoriale, notamment son article L313-1,

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement des agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du 2 avril 2024 adoptant le nouveau tableau des effectifs

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Considérant qu'à la suite de la mutation de Monsieur Pascal LABURTHE, ancien Directeur du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard, intervenue au 1^{er} avril de cette année, il convient de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs de notre collectivité afin de refléter les évolutions en matière d'organisation et de fonctions.

Considérant que les crédits nécessaires ont été prévus au budget 2025.

Conformément aux dispositions applicables, le poste de Directeur, précédemment occupé par Monsieur Laburthe, est désormais vacant. Cette situation entraîne la réorganisation interne visant à assurer la continuité du service et l'efficacité de notre administration.

Ainsi, il est proposé d'actualiser le tableau des effectifs comme suit :

Tableau des effectifs voté au Comité syndical du 2 avril 2024 :

CADRES OU EMPLOIS	Catégorie	Nombre de poste ouvert	Grade	Référence de la délibération créant le poste	Durée hebdomadaire des services <i>TC = 35 heures (effectué 37 heures – avec mise en place RTT)</i>
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>					
Attachés	A	2	- Attaché PRINCIPAL - Attaché	2018-06-06-06d 2016-12-17-05d	Temps complet Temps complet
Rédacteurs	B	1	- Rédacteur PRINCIPAL de 1 ^{ère} classe	2022-10-06-08d	Temps complet
Adjoints administratifs	C	1	- Adjoint administratif territorial PRINCIPAL de 1 ^{ère} classe	2018-04-03-06d	Temps complet
<u>FILIERE TECHNIQUE</u>					
Techniciens	B	1	- Technicien PRINCIPAL de 2 ^{ème} classe	2023-06-29-02d (avancement de grade)	Temps complet
		1	- Technicien	2020-10-05-15d	Temps complet
TOTAL		6			

Tableau des effectifs qui sera proposé lors du prochain Comité syndical :

CADRES OU EMPLOIS	Catégorie	Nombre de poste ouvert	Grade	Fonction	Référence de la délibération créant le poste	Durée hebdomadaire des services <i>TC = 35 heures (effectué 37 heures – avec mise en place RTT)</i>
<u>FILIERE ADMINISTRATIVE</u>						
Attachés	A	0	— Attaché PRINCIPAL ↳ (précédemment occupé par Pascal LABURTHE)	Directeur	2018-06-06-06d	Temps complet

		1	- Attaché (<i>poste actuellement occupé par Perline GRATACOS</i>)	Chargée de mission planification	2016-12-17-05d	Temps complet
Rédacteurs	B	0	Rédacteur PRINCIPAL de 1^{ère} classe		2022-10-06-08d	Temps complet
Adjoints administratifs	C	1	- Adjoint administratif territorial PRINCIPAL de 1 ^{ère} classe (<i>poste actuellement occupé par Virginie MOSCA</i>)	Assistante de Direction	2018-04-03-06d	Temps complet
FILIERE TECHNIQUE Techniciens	B	1	- Technicien PRINCIPAL de 2 ^{ème} classe (<i>poste actuellement occupé par Grégory SIREROL</i>)	Directeur	2023-06-29-02d	Temps complet
		0	Technicien		2020-10-05-15d	Temps complet
TOTAL		3				

Cette modification permettra d'ajuster les ressources humaines aux besoins actuels de la collectivité, tout en garantissant une gestion optimale des effectifs.

Il est demandé au Comité syndical de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs tel que présenté.

Le COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Exprimés : 22 (dont 1 pouvoir)

Pour : ...22..... Contre :0..... Abstention0.....

ARTICLE 1^{er} : De modifier le tableau des effectifs tel que présenté

ARTICLE 2nd : De charger le Président de l'exécution de la présente délibération.

**Le Président du Syndicat Mixte
Du SCOT Sud Gard**



Frédéric TOUZELLIER
Maire de Générac
1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Nîmes métropole